SELARL ALIS
Docusign Envelope ID: 4C09F88B-294F-8182-801B-C5F9009C278D
31870 LAGARDELLE SUR LEZE

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/12/2025 12			Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	**Immobilisations incorporelles**						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)	30 000.00		30 000.00	30 000.00		
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	131 902.78	122 101.99	9 800.79	34 451.36	24 650.57-	71.55-
	Autres immobilisations corporelles	77 975.62	42 511.99	35 463.63	25 397.83	10 065.80	39.63
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	200.00		200.00	200.00		
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
	Total II	240 078.40	164 613.98	75 464.42	90 049.19	14 584.77-	16.20-
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés						
	Autres créances	139 035.57		139 035.57	28 034.80	111 000.77	395.94
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement	50 000.00		50 000.00	100 000.00	50 000.00-	50.00-
	Disponibilités	148 713.42		148 713.42	341 588.35	192 874.93-	56.46-
	Charges constatées d'avance (3)	2 636.58		2 636.58	6 438.93	3 802.35-	59.05-
	Total III	340 385.57		340 385.57	476 062.08	135 676.51-	28.50-
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	580 463.97	164 613.98	415 849.99	566 111.27	150 261.28-	26.54-

Certifié Conforme à l'Original
La Gérante

DocuSigned by:
A6C14B735D414B8...

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/12/2025 12	Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 200 000)	200 000.00	200 000.00		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	20 000.00	20 000.00		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	9 641.09	58 400.55	48 759.46-	83.49-
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	51 071.51	151 240.54	100 169.03-	66.23-
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	280 712.60	429 641.09	148 928.49-	34.66-
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	**Dettes financières**				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	63 114.43	19 998.35	43 116.08	215.60
	Concours bancaires courants		20.00	20.00-	100.00-
	Emprunts et dettes financières diverses	8 116.10	14 573.75	6 457.65-	44.31-
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	13 471.55	28 405.00	14 933.45-	52.57-
	Dettes fiscales et sociales	38 157.57	63 546.97	25 389.40-	39.95-
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	12 277.74	9 926.11	2 351.63	23.69
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	135 137.39	136 470.18	1 332.79-	0.98-
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	415 849.99	566 111.27	150 261.28-	26.54-
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	119 408.22	120 741.01		

DS

DS

Docusign Envelope ID: 4C09F88B-294F-8182-801B-C5F9009C278D

SELARL ALIS

2 CH DU CAMPHRET
CENTRE MEDICAL DE LA LEZE
31870 LAGARDELLE SUR LEZE

Certifié Conforme à l'Original
La Gérante

DocuSigned by:
A6C14B735D414B8...

ANNEXE DU 01/01/2025 AU 31/12/2025

CABINET COMPTABLE CARRIEU
3 Rue Ariane
Parc Technologique du Canal
31520 Ramonville Saint-Agne
05.61.75.07.69

DS

DS

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 415 849.99 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 1 108 637.93 Euros et dégageant un bénéfice de 51 071.51 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31/12/2025 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptes n°2014-03 du 5 juin 2014, modifié par le règlement n°2022-06 du 4 novembre 2022, applicable aux exercices ouverts à compter du 1ier janvier 2025.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Le lancement par l'armée américaine et israélienne d'une campagne de frappes contre la République Islamique d'Iran le 28 février 2026 a entrainé des tensions géopolitiques persistantes au Moyen-Orient ce qui constituent un facteur d'incertitude susceptible d'affecter l'environnement économique et opérationnel dans tous les secteurs.

À la date d'arrêté des comptes, la Société suit avec attention l'évolution de la situation et ses conséquences potentielles sur ses activités, notamment en matière de chaîne d'approvisionnement, de coûts logistiques, de disponibilité de certains matériaux, ainsi que d'évolution des prix de l'énergie.

À la date d'établissement des états financiers, la Société n'a pas identifié d'impact remettant en cause la continuité d'exploitation ni nécessitant d'ajustement significatif des valeurs comptables retenues dans les comptes. Toutefois, l'évolution future de la situation demeure incertaine et pourrait avoir des incidences sur les performances et la situation financière de la Société.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

DS AL

DS AL

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Changement de méthode

La première application du règlement ANC n°2022-06 constitue un changement de méthode comptable prospectif applicable à partir du 1ier janvier 2025. Les principales nouvelles dispositions du règlement sont les suivantes :

" la modification de la définition du résultat exceptionnel : dorénavant sont comptabilisés en résultat exceptionnel les produits et les charges directement liés à un événement majeur et inhabituel
" la suppression des transferts de charges
" des nouveaux modèles de bilan et de compte de résultat
" des nouveaux tableaux obligatoires dans l'annexe comptable.

Il n'existe pas d'immobilisation décomposable.

Conformément au décret du 30/12/2005 relatif aux PME les amortissements restent calculés sur la durée d'usage.

Informations générales complémentaires

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

DS AL

DS AL

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	30 000		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	130 145		1 757
Installations générales agencements aménagements divers	36 746		17 294
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	22 241		3 024
TOTAL	189 133		22 075
Autres participations	200		
TOTAL	200		
TOTAL GENERAL	219 333		22 075

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			30 000	30 000
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			131 903	131 903
Installations générales agencements aménagements divers			54 040	54 040
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		1 330	23 935	23 935
TOTAL		1 330	209 878	209 878
Autres participations			200	200
TOTAL			200	200
TOTAL GENERAL		1 330	240 078	240 078

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	95 694	26 408		122 102
Installations générales agencements aménagements divers	16 364	5 991		22 355
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	17 226	4 017	1 086	20 157
TOTAL	129 284	36 416	1 086	164 614
TOTAL GENERAL	129 284	36 416	1 086	164 614

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.techniques matériel outillage indus.	26 408				
Instal.générales agenc.aménag.divers	5 991				
Matériel de bureau informatique mobilier	4 017				
TOTAL	36 416				
TOTAL GENERAL	36 416				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
Fonds Patientèle			30 000	30 000	
Total			30 000	30 000	

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Les coûts des frais accessoires relatifs à l'acquisition de ces immobilisations n'ont pas été intégrés dans les valeurs immobilisées.

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.
Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

DS AL

DS AL

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du dernier coût d'achat.
Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous activité et de stockage.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Disponibilités	1 413
Total	1 413

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	600
Dettes fiscales et sociales	6 826
Total	7 426

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	2 637
Total	2 637

DS AL

DS AL

Docusign Envelope ID: 4C09F88B-294F-8182-801B-C5F9009C278D

ALIS

Société d'exercice libéral à responsabilité limitée
Capital de 200.000,00 €
Siège social : 2 Chemin du Camphret – 31870 LAGARDELLE SUR LEZE
R.C.S. : Toulouse 904 344 462

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JUIN 2026

Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025

Procès-verbal des délibérations

EXTRAIT
…/…

DEUXIEME RESOLUTION - AFFECTATION DU RESULTAT

L'assemblée générale, sur proposition de la gérance, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 51.071,51 € de la manière suivante :

→ **Autres Réserves : 51.071,51 €**

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du CGI, l'assemblée générale précise que les distributions de dividendes au titre des trois dernières années soit les suivantes :

	Exercice	**Dividendes**	
		N'ouvrant pas droit à abattement de 40%	Ouvrant droit à abattement de 40%
Au titre de l'exercice N-1	31.12.2024	99.999,00 €	100.001,00 €
Au titre de l'exercice N-2	31.12.2023	0,00	0,00 €
Au titre de l'exercice N-3	31.12.2022	0,00	0,00

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

POUR EXTRAIT,
LA GERANCE

DocuSigned by:
A6C14B735D414B8...